

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 13 h 20, le 16 avril 2015.

Sont présents formant quorum :

M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
M. le préfet Jean-Luc Fortin, MRC de La Côte-de-Beaupré
Mme la conseillère Julie Lemieux, Québec
M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
M. le préfet Robert Miller, MRC de La Jacques-Cartier
M. le conseiller Rémy Normand, Québec
M. le conseiller Michel Patry, Lévis
M. le conseiller Laurent Proulx, Québec
Mme la conseillère Dominique Tanguay, Québec
M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans
M. le conseiller Steeve Verret, Québec

Sont absents :

M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
Mme la conseillère Ann Jeffrey, Lévis

Est vacant :

Un représentant membre de l'agglomération de Québec

Sont également présents :

Mme la conseillère Natacha Jean, Québec
Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
M. Marc Rondeau, directeur général

Période de recueillement et ouverture de la séance

En l'absence du président, le vice-président, M. Gilles Lehouillier, ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2015-12

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Laurent Proulx, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants à divers :
 - ✓ Transport collectif – Appui à la MRC de La Jacques-Cartier
 - ✓ Désignation d'un préfet au comité exécutif

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 février 2015

Résolution n° C-2015-13

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Michel Patry, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 février 2015.

Adoptée

Rapport financier 2014

Résolution n° C-2015-14

Sur proposition de Mme Julie Lemieux, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du dépôt du rapport financier (états financiers) et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2014;
- De transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ainsi qu'aux municipalités de la CMQ le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2014.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Règlement d'emprunt - Décaissement

Résolution n° C-2015-15

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Québec a adopté le règlement d'emprunt n° 2013-63;

ATTENDU QUE l'article 3 de ce règlement prévoit que la somme totale de l'emprunt soit décaissée en cinq (5) versements;

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Michel Patry, il est unanimement résolu :

- De demander au ministre des Finances le versement pour la deuxième année correspondant à la somme de 987 500 \$.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Trésorerie

Adoptée

La trame verte et bleue métropolitaine : son organisation et sa structuration

Résolution n° C-2015-16

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Julie Lemieux, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du document de travail portant sur l'organisation et la structuration de la trame verte et bleue métropolitaine de la CMQ;
- De confier le mandat au comité politique du PMAD de poursuivre les travaux concernant l'organisation et la structuration de la trame verte et bleue métropolitaine;
- De transmettre aux composantes, pour information, le document de travail réalisé par la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Étude sur les milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité sur le territoire de la CMQ

Résolution n° C-2015-17

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

- De prendre acte de l'étude « Milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité sur le territoire de la CMQ – avril 2015 »;

- De rendre les résultats de cette étude disponibles aux composantes et aux partenaires en les diffusant sur le site Internet de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Dépôt du portrait « Le Saint-Laurent, au milieu de nous », réalisé dans le cadre des travaux de la Table de concertation régionale sur la gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ)

Résolution n° C-2015-18

Sur proposition de M. Michel Patry, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du dépôt du portrait « Le Saint-Laurent, au milieu de nous », réalisé dans le cadre des travaux de la Table de concertation régionale sur la gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ).

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Gestion intégrée du Saint-Laurent

Adoptée

Transport collectif – Appui à la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution n° C-2015-19

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier offre les services de transport collectif régional depuis le 18 janvier 2010 et assure des déplacements métropolitains (TCJC);

ATTENDU QUE le décret du gouvernement du Québec concernant le Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif (PAGASTC) et son financement auquel la MRC est admissible prévoit une subvention qui correspond au double de la contribution financière du milieu local et ce jusqu'à concurrence de 200 000 \$ si l'organisme s'engage à effectuer plus de 20 000 déplacements en 2015, comme c'est le cas pour la MRC de La Jacques-Cartier et de la Côte-de-Beaupré (PLUMobile);

ATTENDU QUE les MRC faisant partie de la CMQ ont été informées par le ministère des Transports du Québec (MTQ) le 21 janvier 2013 qu'elles ne seraient plus admissibles au volet 3 du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional (PAGTCR);

ATTENDU QU'en 2014, plus de 50 000 déplacements ont été effectués par la TCJC et que l'achalandage est en forte croissance depuis le démarrage de ce service;

ATTENDU QUE les résultats de l'enquête Origine-Destination 2011 montre qu'à la pointe du matin, plus de 13 000 déplacements sont réalisés de la MRC de La Jacques-Cartier vers l'agglomération de Québec et ce principalement en automobile (86,4 %);

ATTENDU QUE l'aide gouvernementale insuffisante selon la MRC met en péril la pérennité de son offre de service de transport collectif, voire une fermeture complète du service au **30 juin 2015**, risquant ainsi d'entraîner l'arrêt définitif des services de transport collectif;

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier a sollicité au ministre des Transports une aide financière d'urgence pour 2015 afin de lui permettre et de déposer de nouvelles avenues de solutions pour assurer la viabilité financière des opérations sans compromettre l'année en cours;

ATTENDU QUE les AOT de la Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans (PLUMobile) et de La Jacques-Cartier (TCJC) ont convenu, avec le soutien de la CMQ de dresser un état complet de la situation des AOT évoluant dans la région métropolitaine de Québec;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Jean-Luc Fortin, il est résolu :

- QUE la Communauté métropolitaine de Québec soutienne les démarches de la MRC de La Jacques-Cartier menées auprès du ministère des Transports du Québec afin d'obtenir une aide financière d'urgence pour l'année financière 2015.

Adoptée

Désignation d'un préfet au comité exécutif

Résolution n° C-2015-20

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

- De désigner, M. Jean-Luc Fortin, membre du comité exécutif pour une séance devant avoir lieu le ou vers le 25 mai 2015 en remplacement de M. Robert Miller, uniquement pour cette séance.

Adoptée

Bordereau d'information

Les éléments suivants sont déposés au bordereau d'information :

- A) Comparatifs annuels des revenus et dépenses au 31 mars 2015
- B) Procès-verbal de la séance du comité exécutif du 17 décembre 2014
- C) Procès-verbal de la séance du comité exécutif du 30 janvier 2015
- D) Résolution CV-2015-01-72 – Ville de Lévis
- E) Résolution 15-054-0 – MRC de La Jacques-Cartier -Transport collectif – Demande d'appui à la CMQ

- F) Résolution 15-056-0 – MRC de La Jacques-Cartier -Transport adapté – Interconnexion 2015
- G) Résolution 15-057-0 – MRC de La Jacques-Cartier -Transport collectif et transport adapté – Tarification 2015
- H) 2015-03-23 - Lettre de TransCanada – Complément d'information sur le projet Oléoduc Énergie Est
- I) 2015-03-27 - Lettre du MAMOT – Aide financière trames verte et bleue
- J) La gestion des eaux transfrontalières dans un contexte de changement climatique – Acte du 3^e Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau
- K) Publications de la CMQ :
 - Bulletin de liaison – 24 février 2015
 - Bulletin de liaison – 24 mars 2015
 - Communiqués de presse – 9 avril 2015

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

Résolution n° C-2015-21

Sur proposition de M. Michel Patry, appuyée par M. Laurent Proulx, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 13 h 40.

Adoptée

Les résolutions C-2015-12 à C-2015-21 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE